



Monsieur le Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré  
75008 Paris

Ludon Médoc, le 17 août 2021

Monsieur le Président de la République,

Comme vous le savez, le Conseil d'État, début août, a décidé d'annuler les arrêtés ministériels des saisons de chasse 2018/2019, 2019/2020, et 2020/2021 qui autorisaient la chasse de l'alouette avec des filets et des matoles dans les départements de la Gironde, des Landes, du Lot et Garonne et des Pyrénées Atlantiques.

Ces arrêtés, ainsi annulés, remettent en cause les futurs arrêtés que la ministre de l'Écologie et de la Transition Énergétique doit prendre dans les jours prochains.

Nous ne pouvons donc qu'espérer que vous lirez ce courrier personnellement afin de mesurer la déception - et il faut l'avouer la colère - à la suite de cette décision.

Lors de votre intervention à l'Assemblée Générale de la Fédération Nationale des Chasseurs en 2017, alors en campagne pour la présidence de la République, vous sembliez porter un regard bienveillant sur les chasses traditionnelles :

« Je suis très au clair sur le sujet. (...) Il faut laisser respirer les gens (...) On a beaucoup mieux à faire que d'aller chercher les gens sur toutes les chasses traditionnelles qui existent. Un, cela fait partie du patrimoine, cela fait partie de l'art de vivre, cela fait partie d'un rapport à la nature (...). C'est aussi un lien avec notre littérature (...) et donc je ne suis pas pour qu'on les arrête. Cela fait partie du patrimoine Français, il y a des gens qui sont heureux de le faire, qui n'enlèvent rien à personne. Si vous trouvez des gouvernants, des législateurs qui n'ont rien de mieux à faire que de s'occuper de cela, il faut me les présenter, car ils ont beaucoup de chance. Moi vu l'état du Pays et des défis qui nous attendent, j'ai beaucoup d'autres choses à faire et puis comme vous l'avez compris ... j'aime ça ! »

Ce discours, autant empreint de bon sens que de pragmatisme, fut salué par la salle des présidents toute entière. Vos prises de positions sur notre activité vous ont d'ailleurs certainement concédées des dizaines de milliers de voix, peut-être des centaines de milliers...

La légalité des chasses traditionnelles n'est, à ce stade, pas remise en question par le Conseil d'Etat. Celui-ci n'a d'ailleurs cassé que les arrêtés annuels pour chacune d'entre elles.

Bien conscients de ces manœuvres et du sentiment de trahison dont ils se sentent meurtris, les ruraux du grand Sud-Ouest ont décidé de se rassembler dans un mouvement de contestation dans les prochaines semaines...

Avant cette échéance, Monsieur le Président de la République, nous espérons une réponse aussi claire que votre discours de candidat l'était.

La Chasse est pourtant un formidable creuset de tolérance, de mixité, de partage intergénérationnel, de culture, tout autant qu'un vecteur économique de premier ordre quand on songe aux centaines de millions d'euros que représentent l'activité...

Les prélèvements effectués par quelques milliers de chasseurs sont peu importants, totalement sélectifs et très encadrés vous le savez.

Mais ces chasses sont aussi et avant tout la raison d'être de cette convivialité truculente de l'art de vivre, de l'ADN Gascon qui chaque automne, donne lieu à tant de reportages dans les pages régionales et nationales et qui témoigne du caractère de notre Sud-Ouest.

Nous vous demandons donc de reprendre des arrêtés annuels pour nos chasses traditionnelles à l'alouette en tenant compte de l'Avis du Conseil d'Etat, demandant à vos services d'y apporter « la solution satisfaisante » qui motive les arrêtés.

Pour vous y aider, les services des différentes instances cynégétiques peuvent collaborer.

Nous avons en France une passerelle formidable, naturelle, que des milliers de citoyens peuvent encore traverser tous les ans entre la nature, la culture, le respect et la fierté d'y appartenir. Cette « passerelle entre les cultures » s'appelle la Chasse.

Monsieur le Président de la République, nous vous demandons donc de mesurer, à travers ces lignes, les conséquences de la suppression agressive de cette culture rurale.

Cette demande est bien sûr partagée par de très nombreux responsables politiques et représentants des filières du monde rural et culturel de nos départements attentifs à la pérennité de nos identités, de nos traditions et de la vie à la campagne.

Nous vous serions reconnaissants, forts de ces éléments dont nous sommes certains, beaucoup vous touchent personnellement, de bien vouloir obtenir une réponse favorable.

Soyez assurés que celle-ci sera communiquée à l'ensemble des chasseurs de nos départements du Sud-Ouest.

Dans cette attente, certains que le bon sens et votre attachement à nos cultures rurales éclaireront les prochaines décisions, nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en nos très respectueuses salutations.

Henri Sabarot,

Président de la Fédération  
départementale des chasseurs  
de la Gironde

Jean-Roland Barrère,

Président de la Fédération  
départementale des chasseurs  
des Landes

Jean-Luc Dufau

Vice-Président de la Fédération  
départementale des chasseurs  
des Landes

Michel Auroux,

Président de la Fédération  
départementale des chasseurs  
du Lot-et-Garonne

Philippe Etcheveste,

Président de la Fédération  
départementale des chasseurs  
des Pyrénées Atlantiques

Bruno Meunier,

Président de Fédération  
Régionale des chasseurs  
de Nouvelle Aquitaine

Serge Casteran,

Président de Fédération  
Régionale des chasseurs  
d'Occitanie